Liste Des Collations Permises

Veuillez noter que toutes les collations permises mentionnées ici-bas, ne contiennent aucune noix ou arachides. Des produits spécifiques vous sont proposés à titre d'exemples afin de faciliter le processus de sélection et d'achat. L'administration sera dans l'obligation de confisquer tout aliment contenant des noix (amandes, noix de Grenoble, sésame, noisette, soya etc.) ou des arachides afin de minimiser les risques d'allergies alimentaires auprès des élèves susceptibles.

Produits pains et céréales

Un morceau de pain sans noix

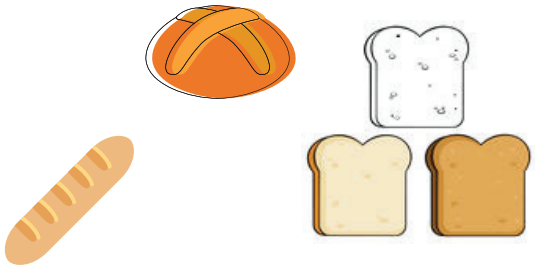

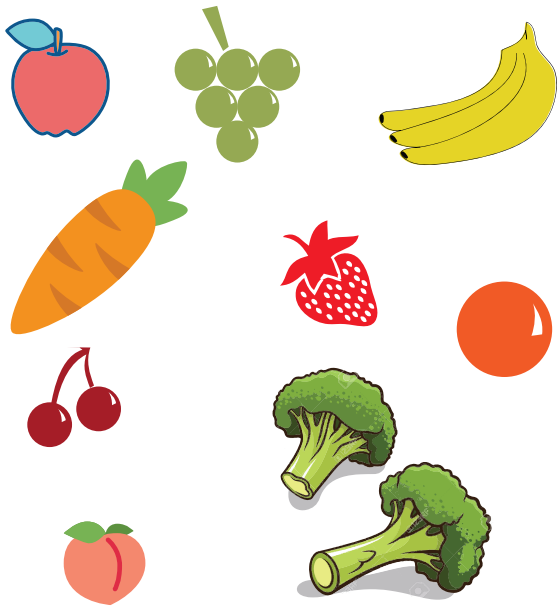

Fruits et Légumes

Fruits frais

(Bananes, Poires, Pommes, Raisins, Oranges, etc.)

Légumes frais de tout genre

(Carottes, Céleri, Tomates cerise, Jus de tomates ou de légumes, etc.)

Fruits secs,

(Abricots, Canneberges, Pruneaux, Raisins etc.)

Produits laitiers

Tout type de produits laitiers

(Fromage, Yogourts, etc.)

De l'eau *(dans un contenant recyclable)* Du jus